Annual Report 1989-1990

Cape Breton
Development
Corporation

CORPORATE PROFILE

The Cape Breton Development Corporation was formed by an Act of Parliament in 1967 and is wholly owned by the Government of Canada. Located in Cape Breton Island, Nova Scotia, this Crown Corporation was originally structured with two divisions: the Coal Division and the Industrial Development Division. In 1987 the Government of Canada announced that the activities of the Industrial Development Division would continue under a newly-formed Crown agency, Enterprise Cape Breton Corporation. The required legislation to provide for this transition became effective on December 1, 1988.

The remaining Coal Division now constitutes Cape Breton Development Corporation, the largest coal producer in Eastern Canada. With approximately 2980 employees, it also is one of the largest industrial employers in Atlantic Canada. The Corporation operates three collieries and fully integrated support facilities for the preparation and local transportation of coal. Sales are made to Canadian and international markets. Assets at March 31, 1990 totalled $475 million, Coal sales for 1989/90 were 3.7 million tonnes, yielding revenues of $233 million.

Corporate Mission

The Cape Breton Development Corporation is in business to be a dependable supplier of quality coal and related energy products by operating a safe, commercially viable corporation which will provide a positive working environment through efficient and effective utilization of human, physical and technical resources. Supreme will be our regard for the protection of the physical environment, the interests of the shareholder, the employees, the community, and the long-term economic good of Cape Breton.

Highlights – 1989/1990

- IAM signed 39-month contract expiring March 31, 1992.
- UMW, CUPE and CBRT all sign four-year agreements expiring December 1992.
- Annual deficit cut by $20 million despite impact of strike at start of fiscal year.
- Required funding from Ottawa $24 million rather than the available $32 million, making it the lowest funding required in fifteen years.
- Overall spending well below budget - administrative expenses reduced by over $3 million.
- Engineering Services consolidated under V.P. Operations.
- Prince production - highest in history.
- Reduction in lost time injuries.
- Appointment of Vice-President, Environment.

1990-06-25

Hon. Tom Hockin, P.C. M.P.
Minister of State
(Small Businesses & Tourism)
235 Queen Street
Ottawa, Ontario
K1A 0H5

Dear Mr. Minister:

On behalf of the Board of Directors, I am pleased to present the Cape Breton Development Corporation's Annual Report for the fiscal year ended March 31, 1990.

This Annual Report is submitted in accordance with the provisions of the Financial Administration Act and the Cape Breton Development Corporation Act. The Report includes the annual financial statements, together with the Auditor's report therein.

Sincerely,

John Terry.

John E. Terry, P.Eng.
Chairman of the Board

REPORT OF THE PRESIDENT AND CHIEF EXECUTIVE OFFICER

The 1989/90 fiscal year was a pivotal one for Cape Breton Development Corporation (CBDC). As the year began, we faced numerous challenges, some of such severity that I'm sure many of us wondered about the Corporation's long-term viability. However, I'm pleased and proud to report that our organization has responded magnificently to these challenges. Over the past 12 months we have made tremendous strides toward securing the future of CBDC and providing meaningful jobs and opportunities for Cape Bretoners. This doesn't mean that we are out of the woods. Much remains to be done but we are on the right path and there is a bright glimmer of light through the trees.

Of importance in 1989/90 was positive financial progress. Despite the strike which affected production early in our fiscal year and the operational problems at Lingan and Phalen Collieries, our loss is significantly less than for 1988/89. The improvement came at a time when the Federal Government, fighting a growing deficit problem, made it clear that the deep, open pockets of Ottawa were going to be shallower and tighter. Yet, even though we faced a reduced loss, it was necessary to continue and expand the expense-reduction steps begun in 1988/89. Capital projects were also scrutinized carefully with a view to either deferring or cancelling expenditures depending on the project's importance. In a further step we began working more closely with suppliers to keep our expenses in line and improve efficiency. These and other moves have helped us stay within the funding restrictions. More information on the financial picture can be found in the financial summary accompanying the financial statements.

With respect to capital expenditures, it is noteworthy that, despite cutbacks, we have retained our ability to undertake a number of major endeavours. Among these is the start of conversion of the Lingan Colliery to retreat mining, a move which has been approved by Ottawa, subject to some very stringent but attainable targets.

Of vital importance last year was the successful completion of negotiations with employee bargaining units. For the first time in the Corporation's history contracts were negotiated covering four-year periods. As a result, CBDC now has long-term knowledge of a major segment of its cost structure. This information has allowed us to develop a more meaningful five-year corporate plan. One of the chief benefits of such a plan is that it helps identify future capital needs and enables us to concentrate on ways and means of generating sufficient funds to meet those needs. The first full year of the plan will be 1990/91.

Another important benefit from the five-year corporate plan will be an increased ability to respond realistically to rising competitive pressures in the market for coal. Tough competition is a good news, bad news situation. It is good news in the sense that it sharpens our wits and reduces any tendency to be complacent. It is bad news because we are not going to be able to rely on our traditional markets. For example, the proposed Westray Mine in Pictou County will be competing for a share of the Nova Scotia Power Corporation market. If we are to retain our fair share of that market, we must begin to prepare now.

The coming year will present some serious challenges including our ability to meet financial goals as we face a very volatile

coal sales market which is subject to many outside influences. Nonetheless, a substantial, consistent improvement in production, especially at the Lingan and Phalen Collieries, and a continued high level of cost-consciousness throughout the Corporation is required before we enter the marketplace. The final ingredient must be a new level of dedication by all corporation employees.

As we speak of dedication in one breath, it is imperative that we mention our employee absentee rate in another. Without question our present rate seriously constrains us from reaching our goals. At 15 to 20 percent in some areas, it is a festering problem and unacceptable for three major reasons: it is costly; it reduces the morale of those employees who regularly report to work; and it affects safe operating procedures in the work place. Because a dedicated, safety-minded work force is the key to our future success, high absentee rates cannot be allowed to continue. Our goal for the coming year is a corporate absentee rate of less than 10 percent and even lower for the year after.

Another important constraint we must overcome is the present inability of Sydney Harbour to handle panamax carriers. We have made a number of representations to have Sydney Harbour dredged as quickly as possible to a depth which will allow us to load such carriers at our docks and I am hopeful about the outcome. However, dredging the harbour alone is not the complete answer, a considerable expenditure on our docks is also required. We expect to export approximately 2.0 million tonnes of coal per year to overseas markets over this decade. To meet that demand competitively, it is vital that we be able to load larger ships.

Perhaps the paramount issue facing the Corporation today is the environment. We have appointed a Vice-President of Environment, who is meeting regularly with both levels of government to monitor our progress on this "top of the mind" issue. No issue is more important to Canadians at this time and our leadership cannot be overstated.

The 1989/90 fiscal year has been our first full year since we were separated from the Industrial Development Division. We now exist strictly as a coal company and I believe we have a lot going for us. We have, for example, at present rates of production and costs some 35 years of high-quality coal reserves. This places us in an enviable position, considering that we expect a continuing, long-term demand for coal around the world. Coal remains the world's most abundant energy source and new technology will make it one of the planet's most environmentally acceptable fuels, especially for electric power generation. CBDC, with other members of the Canadian coal industry, is committed and involved in the development of such technology.

We have made it through a difficult year and grown because of it. Our workforce, from mine face to management, is experienced, resilient and ready to take advantage of the opportunities before us. We are now positioned to forge Cape Breton Development Corporation into a winning self-reliant competitor. To speed that process toward an early success will require the commitment, the trust and the co-operation of everyone within CBDC.

Submitted on behalf of the Board of Directors.

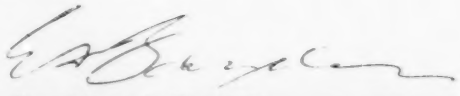

President & Chief Executive Officer

THE YEAR IN REVIEW
SYNOPSIS

Saleable coal production for 1989/90 totalled nearly 3.5 million metric tonnes, up 19 percent over the previous fiscal period. The improvement was totally attributable to a 55 percent jump in production from the Prince Colliery. Coal from Prince is shipped directly to Nova Scotia Power Corporation. Production at Lingan and Phalen dropped three percent and six percent, respectively. Total colliery output in each case would likely have exceeded 1988/89 had it not been for the railway union strike early in the year and water inflow problems at both Phalen and Lingan.

Coal sales reached record levels and as a result inventories were substantially reduced. The reason for increased sales was the continued success in efforts to open new offshore markets.

A number of significant operating and human resources problems were resolved over the period. The Corporation's various operating units are now more appropriately positioned to face future challenges. These and other subjects are discussed in the following report which looks at mining, surface operations and the contributions of corporate departments.

OPERATIONS

Lingan Colliery

Production from Lingan for 1989/90 was 1.1 million run-of-mine tonnes, a three percent decline over the previous year and seven percent below budgeted levels. Cost per tonne of coal mined also increased and was the highest of the Corporation's three collieries.

On the positive side, a number of operating problems were rectified and production improved substantially toward the end of the fiscal year.

To reduce costs and make the mine commercially viable, a plan to convert Lingan to retreat mining was developed and approved. The conversion project is expected to be completed by 1992 at a cost of approximately $18.0 million.

As a result of the flooding problem experienced in the previous year, a new pumping station was installed. Other equipment additions included the successful installation of an underground booster fan.

The emphasis placed on safely returned dividends last year with a reduction in the accident frequency to 190 from 231, a drop of 18 percent. However, absenteeism remains a problem and continues to command close attention.

Employees were exposed to a variety of training programs to keep them updated on new methods and equipment.

Phalen Colliery

Phalen produced almost 1.3 million run-of-mine tonnes of coal during 1989/90, a drop of six percent over the previous year and 28 percent under budgeted levels. The reduced production was due to the railway employees strike and poor system availability that reduced development drivages.

The colliery maintained its 3-Star safety rating for 1989/90 as accident statistics showed a noticeable improvement over the previous period. The frequency rate was 135 versus 175 for 1988/89 and was eight percent over the target rate.

Absenteeism continued at unacceptable levels. To combat the problem an absentee control program was begun in June 1989 but was only partially successful. However, it assisted in starting the documentation process on all of Phalen's poor attendees. Senior management held follow-up interviews with some 40 employees whose attendance records were below standard.

Employee training continues to pay dividends in less downtime, less waste and improved quality. About 80 percent of the workforce participated in training with 14 different training manuals used.

Prince Colliery

Though limited by the railway workers strike during the first month of the fiscal year, Prince produced 1.5 million tonnes of run-of-mine coal during 1989/90. This was 55 percent higher than the previous year's production and above budget by 16 percent.

Earlier steps to improve efficiency and reduce overtime through automation enabled the colliery to keep mining costs per tonne 19% below budget. Prince is now the Corporation's most cost-efficient colliery.

Still further efficiency improvements are looked for with the installation of an automated belt reeler and maintenance station on No. 8 West Bottom. The new installation will work in conjunction with a 400 h.p. conveyor drive. At the startup of the wall, this was the longest single level belt conveyor ever operated within the Corporation. No. 7 West Wall belt conveyor operated fully automated during the latter part of the wall retreat.

Further development moves included the smooth transition from No. 7 to No. 8 West Wall with no major delays in output. As well, work started on the installation of a 700 h.p. conveyor drive at the top of No. 4 decline and preliminary planning work began on a new access tunnel for the colliery.

Safety received close attention and Prince reduced its accident frequency rate by seven percent. For the second consecutive year the mine was awarded the Gold Shovel Award for the highest physical condition rating in the Corporation.

The functional training program was implemented at the site and in 1989/90 on-site training was started.

Surface Operations

Victoria Junction Coal Preparation Plant processes colliery production into saleable product for shipment to customers. Output during 1989/90 reached 1.7 million tonnes compared to 1.9 million tonnes a year earlier. The drop reflected reduced production at Phalen and Lingan Collieries. At the Lifting and Banking Centre efforts to reduce costs were successful. Accident frequency at V.J. dropped from 96 to 79 but did not achieve the projected level.

Transportation, from the time the strike ended to the end of the fiscal year, hauled some 7.6 million tonnes, a gain of 19 percent over the previous year. At the International Pier 49 vessels were loaded with nearly 1.4 million tonnes. The gain represents a new high for the Pier and was achieved despite a badly damaged loading boom which required several weeks to repair.

A major goal of the Railway last year was to achieve a new standard of on-time deliveries to customers. Related to this objective was the development of a new rail traffic system and the testing of several options for unloading rail cars in winter conditions.

Mine Engineering was reorganized in 1989/90. It now provides the collieries and Victoria Junction services in geology, mine planning, ventilation, mechanization, drafting and property and surveying.

Among the projects successfully undertaken was the completion of feasibility studies for retreat mining at Lingan Colliery. As well, at Lingan, the "A" section was successfully re-entered and ventilated.

At Prince, a preliminary plan was developed for a tunnel to improve transportation and ventilation. A series of boreholes were drilled at Phalen to determine the possibility of rock outbursts and aquifers above the Phalen seam.

Turning to safety, Mine Engineering, together with the Nova Scotia Department of Labour, organized the Provincial Mine Rescue Competition which was won by a team from Phalen.

Central Shops operated below budget for 1989/90 fiscal year. Despite a workforce reduction of 15 employees through retirement and transfers, it maintained a high level of services to its clients at Corporation sites. Such services included fabricating, machine shop, fitting, electrical work, wood working and forge.

Safety was improved significantly with accident frequency falling to 56 compared to 84 for the previous year, a drop of 33 percent. Lost time accidents dropped 35 percent, to 17 from 26.

Absenteeism averaged five to six percent for the year.

Quality Control and Scales were merged into a single department in January 1990 to provide the Corporation with one source of measurement of both quality and quantity. Coal quality is becoming equally important with quantity due to increasing demands of the market. Thus, the amalgamation is a natural one.

The physical facilities required for improved quality measurement also were begun during 1989/90. A laboratory, new sample preparation building, new sink float facilities and an expanded oil test laboratory were near completion at the end of the fiscal year. Superior test equipment was installed to complement the expanded facilities. In addition, a new automated auger sampling system at the Victoria Junction dumper was nearing completion. It will provide accurate information on qualities of Lingan and Phalen production to aid the collieries and preparation plant in measuring their performance.

Quantity measuring facilities also saw significant upgrading in 1989/90. Excellent progress was made on a Coal Automated Tracking System (CATS) which is due for completion by June 1990. As part of the system, new truck scales and a rail scale were installed while older scales were upgraded and automated. The system will provide automated weighing and billing of coal to customers plus more timely production reports and coal inventory levels for the Corporation's internal use.

CORPORATE DEPARTMENTS

Engineering maintained its emphasis on an environmental protection program in 1989 / 90. The Environmental Services Group in Engineering continued develop-

ment of an ecological engineering process for treating acid drainage from waste dumps by biological processing methods. Reclamation of abandoned waste dumps was begun at the New Waterford Summit and Sydney Mines Princess waste dump sites; the biological process was initiated at the New Waterford site.

To control direct emissions and improve housekeeping at the International Pier and the Lifting and Banking Centre (LBC) an environmental control vehicle was constructed and put into service. Extensive ground water monitoring was carried out in the strata surrounding Victoria Junction and the tailings basin. As well, studies were begun on the most effective way to treat fine tailings and develop a new coarse waste pile. Studies also continued on dust generation factors for coal loading operations at the Pier. The studies are in preparation for a submission to the environmental control agencies to redefine operating versus shut-down conditions.

During the past year, Engineering assumed responsibility for administering capital spending. As a result a new Capital Program group was organized and new reporting and control procedures were instituted. Although the group was not in operation until part way through the year, spending on the existing programs was managed to closely comply with the capital expenditure budget.

The new control program made increased use of Engineering Services in the preparation of estimates and scope of work. Engineering Services also handled over 450 engineering requests from various operating departments. These included: the speedy and efficient repair of the loading boom at the Pier when it was damaged last winter; the installation of a new water delivery system at Victoria Junction; and the installation of new truck scales at Lingan Colliery and the LBC.

To help improve efficiency, the Industrial Engineering group developed simulation models for coal loading cycles between LBC and the Pier and helped Railway operations run four test loading trials. The fourth time resulted in a 29,000 tonne cargo being loaded in 25 hours. Industrial Engineering also developed longwall simulation models capable of integrating drivage rates and geological data to forecast tonnages and expected ash and sulphur content.

Process Control and Technology undertook research into areas related to bacterial oxidation of methane. Other projects capturing their efforts were freeze conditioning agents for winter coal shipments; control of acid mine drainage and determination of water content in coal stockpiles. A Coal Recovery Performance indicator was developed and put in place at V.J. Coal Preparation Plant. A study was begun with Nova Scotia Power Corporation on the possibility of using mine methane in the Lingan Generating Station.

Marketing Department coal sales for 1989/90 reached 3.7 million tonnes of which 1.3 million were exported, a record for the Corporation. Despite growth in export sales, Nova Scotia Power Corporation remains by far CBDC's largest customer, purchasing 2.3 million tonnes for the year.

With export sales at record levels, 49 vessels were loaded at the International Pier despite the strike early in the year by Railway employees and extensive damage to the loading boom in November, 1989. Though there have been improvements at the Pier, future large shipments will be constrained by the aging, outdated

equipment and the Corporation's inability to load larger, deeper draft vessels because of the shallowness of the harbour. Efforts are being made to overcome these problems.

The international marketplace for coal strengthened during the past year and prices slowly continued to improve. Cape Breton coal is well received off-shore and continues to find new customers. The problem of high sulphur coal has been addressed by off-shore customers through continued installation of new thermal scrubbers, desulphurization technologies and the blending of various quality coals.

The domestic market will present challenges in the years ahead because of growing concerns over burning high sulphur coal. The use of fluidized bed technology at NSPC's proposed Pt. Aconi generating station is a positive example of what is needed to secure future, long-term domestic markets for CBDC's high sulphur coal. Also, meetings have been held with New Brunswick Power and, with the installation of scrubbers on their new Belldune Plant, purchase of CBDC coal is now possible.

Human Resources negotiators, after difficult and protracted talks with three unions and a strike by a fourth (the International Association of Machinists and Aerospace Workers-IAM), agreed to four long-term contracts. With these longer than usual agreements, the Corporation has a firm handle on its labour costs for the next three years. Additionally, the longer term should help build a more positive relationship with the workforce. Both the unions and the Corporation can hopefully enter the next round of negotiations with a spirit of understanding and cooperation and leave behind the confrontational stance associated with past negotiations.

The strike by the IAM began January 1989 and ended April 13, 1989 - 13 days into 1989/90 fiscal year. The term of the IAM agreement is 39 months, expiring March 31, 1992.

During the IAM strike bargaining with the three remaining unions was suspended but resumed in May. Memorandums of Agreement were signed before the end of 1989 and all three agreements were ratified by mid-January 1990. All are for four years, dating from December 31, 1988, when the previous contracts expired, to December 31, 1992.

Manpower reductions continued in 1989/90 mostly by retirements and the introduction of a voluntary early retirement incentive program for older workers. It was made available to both salaried and unionized employees. The workforce was 2983 at the end of the fiscal year.

The Functional Systems Training program, introduced in 1987/88, continued to be the Corporation's primary training vehicle during the year. So far, 782 employees at six operating sites have participated in the program. Statutory training for underground supervisors, mechanics and electricians was also a high priority of the Training Department.

More steps were taken in 1989/90 to reduce absenteeism. Among them were greater efforts to reduce the cause of accidents through improved physical conditions, better housekeeping and the immediate investigation of accidents along with necessary corrective action. There also was prompt examination of workers off due to injury and a return-to-modified-duty program. These steps have benefited both the employees and the Corporation.

The Corporation retained its 3-Star rating

under the Management Safety Audit System. Across-the-board safety statistics showed improvement over the previous year. The frequency rate was better by 12 percent and the severity rate reduced by an almost equal amount.

As part of the Occupational Health program, 2,300 employees were trained in the Workplace Hazardous Materials Information System (WHMIS). The Employee Assistance Program (EAP) continued to provide confidential help to employees and family members.

Corporate Affairs continued to improve its internal and external communications in 1989/90. The regular Stewardship Report from Management has gained wide acceptance among employees. The report provides up-to-date production numbers from the collieries and Victoria Junction and discusses corporate achievements and weak areas such as absenteeism. There are also growing indications of greater public acceptance in Cape Breton of the Corporation's goals and what it must do to achieve them.

DISTRIBUTION OF SALES

(Millions of Tonnes)

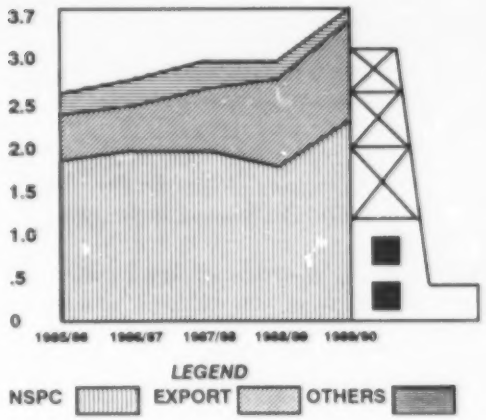

CAPITAL EXPENDITURES

(Millions of Dollars)

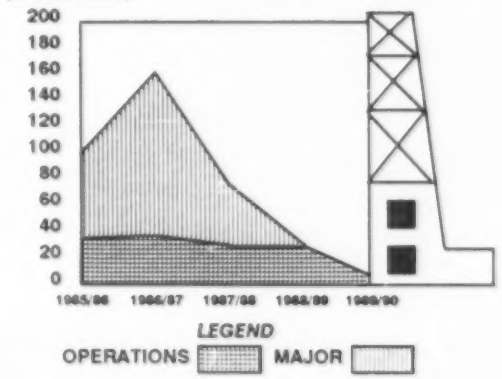

ACCIDENT FREQUENCY RATE

(accidents per million manhours)

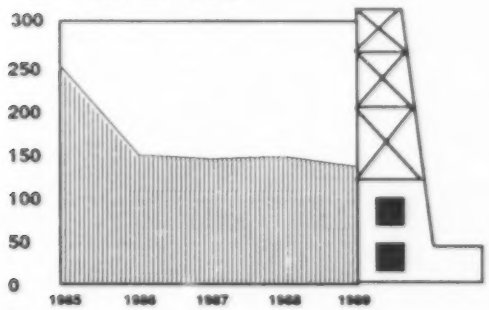

ABSENTEEISM PERCENTAGE

(Calendar Year)

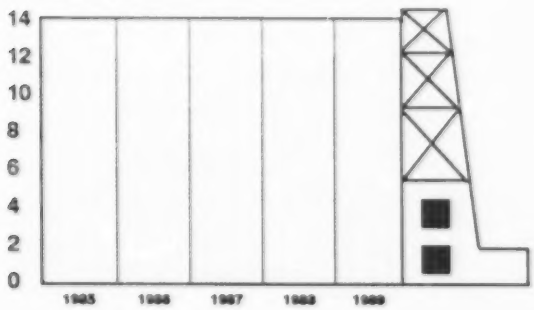

MANAGEMENT RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL REPORTING

The accompanying financial statements of the Cape Breton Development Corporation and all information in this report are the responsibility of management and have been approved by the Board of Directors. The financial statements include some amounts that are necessarily based on management's best estimates and judgement.

The financial statements have been prepared by management in accordance with generally accepted accounting principles. Financial information presented elsewhere in the annual report is consistent with that contained in the financial statements.

In discharging its responsibility for the integrity and fairness of the financial statements, management maintains financial and management control systems and practices designed to provide reasonable assurance that transactions are authorized, assets are safeguarded and proper records are maintained in accordance with the Financial Administration Act and regulations as well as the Cape Breton Development Corporation Act and by-laws of the Corporation. The system of internal controls is augmented by internal audit which conducts periodic reviews of different aspects of the Corporation's operations. In addition, the internal and external auditors have free access to the audit committee of the Board, which oversees management's responsibilities for maintaining adequate control systems and the quality of financial reporting.

These financial statements have been independently examined by the Corporation's auditor, the Auditor General of Canada, and his report is included herein.

COAL DIVISION - FIVE YEAR STATISTICAL SUMMARY

For The Year Ended March 31

	1986	1987	1988	1989	**1990**
Number of Employees	3,580	3,651	3,435	3,301	**2,983**
Financial (millions of dollars)					
Revenues	181.7	183.8	204.8	190.7	**228.2**
Expenditures	198.6	201.5	206.5	220.4	**237.6**
Losses	16.9	17.7	1.7	29.7	**9.4**
Capital Expenditures	93.7	154.6	70.1	29.3	**13.6**
Sales Breakdown (000s tonnes)					
NSPC	1,868	1,978	2,045	1,751	**2,306**
Export	552	500	670	1,024	**1,315**
Other Domestic	217	230	292	213	**105**
Total Sales	2,637	2,708	3,007	2,988	**3,726**
Salesable Production (000s tonnes)					
High Grade	427	495	919	781	**670**
Thermal	2,006	2,139	2,385	2,188	**2,862**
Total Production	2,433	2,634	3,304	2,969	**3,532**
Salesable Output per Manshift (tonnes)	5.9	6.2	7.3	8.0	**8.8**

AUDITOR GENERAL OF CANADA VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

AUDITOR'S REPORT

To the Minister of Industry, Science and Technology

I have examined the balance sheet of the Cape Breton Development Corporation as at March 31, 1990 and the related statements of equity, income and changes in financial position for the year then ended. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, these financial statements present fairly the financial position the Corporation as at March 31, 1990 and the results of its operations and the changes in its financial position for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles applied on a basis consistent with that of the preceding year.

Further, in my opinion, the transactions of the Corporation that have come to my notice during my examination of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with Part X of the Financial Administration Act and regulations, the Cape Breton Development Corporation Act and the by-laws of the Corporation.

Ottawa, Canada
June 1, 1990

Kenneth M. Dye, F.C.A.
Auditor General of Canada

CAPE BRETON DEVELOPMENT CORPORATION

BALANCE SHEET
AS AT MARCH 31, 1990

(in thousands of dollars)

	ASSETS	1990	1989
Current			
	Cash	$ 3,593	$ 6,367
	Accounts receivable (Note 3)	24,438	7,863
	Inventories		
	Coal	20,299	34,599
	Operating materials and supplies	15,797	22,998
	Prepaid expenses	77	304
		64,204	72,131
Fixed (Note 4)		411,115	461,890
		$475,319	$534,021
	LIABILITIES		
Current			
	Accounts payable - trade	$ 12,736	$ 8,005
	Accrued wages and vacation pay	12,868	11,905
	Accrued charges	3,387	3,239
	Employees' deductions	6,395	8,019
	Due to Government of Canada		
	- Working capital advances	7,037	41,000
	- Other	3,750	12,900
		46,173	85,068
	EQUITY		
Equity of Canada		429,146	448,953
		$475,319	$534,021

Commitments (Note 5)

Contingent Liabilities and Claims (Note 6)

On Behalf of the Board

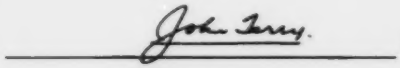
Director

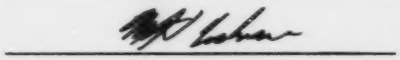
Director

CAPE BRETON DEVELOPMENT CORPORATION

STATEMENT OF EQUITY
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1990
(in thousands of dollars)

	1990	1989
Balance at beginning of year	**$448,953**	$518,175
Add:		
Payments by Canada in respect of mining losses - Vote 36B		
- current year	**9,396**	
- prior year	**29,693**	
Payments by Canada in respect of capital expenditures - Vote 35 (1989 - Vote 30)	**14,874**	28,000
	502,916	546,175
Deduct:		
Net mining losses for Parliamentary appropriation (Note 2a)	**9, 396**	29,693
Depreciation	**64, 374**	67,529
	73,770	97,222
Balance at end of year	**$429,146**	$448,953

CAPE BRETON DEVELOPMENT CORPORATION

STATEMENT OF INCOME
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1990
(in thousands of dollars)

	1990	1989
Revenue		
Coal sales	$232,906	$195,166
Less: External selling expense	8,052	7,678
	224,854	187,488
Outside railway revenue	3,376	3,224
Operating revenue	228,230	190,712
Operating expenses		
Wages and salaries	101,567	94,390
Employee benefits	11,285	12,124
Workers' compensation	13,539	15,311
Materials and supplies	30,551	25,898
Repair materials	13,194	15,162
Electric power	8,005	7,735
Grants in lieu of taxes	3,844	3,929
Royalties	987	807
Hired heavy equipment	8,150	5,763
Other expenses	6,882	10,462
Purchased and capital coal	8,207	8,032
Depreciation	64,374	67,529
(Increase) decrease in coal inventory	14,299	(510)
Total operating expenses	284,884	266,632
Excess of operating expenses over operating revenue	56,654	75,920
Pensions	14,805	17,696
Pre-retirement leave	2,562	2,940
Early retirement incentive	1,881	1,924
Interest and other income	(2,132)	(1,258)
Mining losses for the year	73,770	97,222
Deduct:		
Depreciation not deductible in determining net mining losses	64,374	67,529
Net mining losses for Parliamentary appropriation	$ 9,396	$ 29,693

CAPE BRETON DEVELOPMENT CORPORATION

STATEMENT OF CHANGES IN FINANCIAL POSITION
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1990

(in thousands of dollars)

	1990	1989
Cash from (for) operating activities		
Net mining losses	($ 9,396)	($29,693)
Net decrease in non-cash operating working capital *	221	17,023
	(9,175)	(12,670)
Cash from (for) financing activities		
Payments by Canada		
- In respect of mining losses	39,089	
- In respect of capital expenditures	14,874	28,000
- Increase (decrease) in repayable working capital advances	(33,963)	19,081
	20,000	47,081
Cash from (for) investing activities		
Purchase of fixed assets	(13,813)	(29,433)
Proceeds from sale of fixed assets	214	157
	(13,599)	(29,276)
Increase (decrease) in cash	(2,774)	5,135
Cash at beginning of year	6,367	1,232
Cash at end of year	$ 3,593	$ 6,367
(Increase) decrease in non-cash operating working capital *		
Accounts receivable	($16,575)	$ 28,911
Coal inventory	14,300	(510)
Material inventory	7,201	(2,169)
Prepaid expenses	227	(239)
Accounts payable - trade	4,731	(11,929)
Accrued wages and vacation pay	963	(591)
Accrued charges	148	(820)
Due to Government of Canada - other	(9,150)	2,467
Employees' deductions	(1,624)	1,903
	$ 221	$ 17,023

CAPE BRETON DEVELOPMENT CORPORATION

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
MARCH 31, 1990

1. Authority and Objectives

The Corporation was established in 1967 for the purpose of reorganizing and rehabilitating the coal industry on Cape Breton Island, pursuant to the Cape Breton Development Corporation Act. Its current corporate goal is to be a dependable supplier of quality coal and related energy products by operating a safe, commercially viable corporation which will provide a positive working environment through efficient and effective utilization of human, physical and technical resources.

Pursuant to the Government Organization Act, Atlantic Canada, 1987 as proclaimed on December 1, 1988, the Cape Breton Development Corporation Act was amended to allow for the continuation of the former Industrial Development Division of the Corporation as the Enterprise Cape Breton Corporation.

2. Summary of Significant Accounting Policies

a) Financing

The Corporation, an agent of Her Majesty, is listed as a Schedule III, Part I, corporation for purpose of the Financial Administration Act. The Corporation receives Parliamentary appropriations for capital expenditure and operating loss purposes as well as advances from the Government of Canada for working capital purposes on such terms as may be agreed upon, as provided for in the Cape Breton Development Corporation Act. Parliamentary appropriations are reflected in the Statement of Equity as requisitioned by the Corporation. Treasury Board has indicated that depreciation should not be provided in determining mining losses for Parliamentary appropriation. Accordingly, the depreciation provision has been eliminated in arriving at this amount.

b) Inventories

Inventories are valued at the lower of cost and net realizable value.

c) Fixed Assets

Fixed assets are stated at cost. The Corporation has provided depreciation on its fixed assets based on their estimated useful lives.

d) Foreign Currency Translation

Monetary assets and liabilities are translated at exchange rates in effect at the balance sheet date. Revenue and expenses are translated at the rate of exchange prevailing on the transaction date. The resulting foreign currency translation gains and losses are included in the results of operations.

2. Summary of Significant Accounting Policies - Cont'd.

e) Pensions

Pension expense each year is comprised of a current and a past service cost. The past service cost, which represents an allocation of the unfunded obligation, is being amortized at the rate it is being funded. The Corporation is of the opinion that this is the most appropriate method since it provides for a systematic manner of amortization which conforms to the Corporation's overall funding by the Government of Canada.

f) Workers' Compensation

In accordance with the Government Employees' Compensation Act, the Corporation reimburses Labour Canada for current payments for workers' compensation billed by the Workers' Compensation Board of the Province of Nova Scotia.

3. Accounts Receivable

(in thousands of dollars)	1990	1989
Trade	$ 23,948	$ 6,318
Employees	845	1,695
	24,793	8,013
Less: Allowance for doubtful accounts	355	150
	$ 24,438	$ 7,863

4. Fixed Assets

(in thousands of dollars)	1990	1989
Lingan Colliery	$175,560	$173,844
Prince Colliery	113,080	109,398
Phalen Colliery	205,945	200,576
Donkin - Morien Development Project	80,679	80,679
Coal Preparation Plant	91,803	91,358
Devco Railway	78,861	77,941
Carbogel	8,206	7,519
Other fixed assets	41,809	41,029
	795,943	782,344
Accumulated depreciation	384,828	320,454
	$411,115	$461,890

4. Fixed Assets – Cont'd.

Included in fixed assets above is $80,678,573 of cumulative costs to March 31, 1990 on the Donkin - Morien Development Project. The Corporation has provided for depreciation of $39,605,207 against this project to date. The 1990/91 to 1994/95 Corporate Plan, as approved by Governor-in-Council, does not provide for development of this project over the next five years. Additional development costs will be required to bring the Project into commercial production.

Also included in fixed assets above are $175,559,760 of cumulative costs to March 31, 1990 on the Lingan Colliery. The Corporation is converting this Colliery to pillarless retreat mining and the performance during the conversion will determine its future. Depreciation to date, amounting to $131,164,734 has been provided at normal Corporation rates.

5. Commitments

a) Commitments on capital projects include the following:

Approximately $1,800,000 for underground mining equipment.
Approximately $150,000 for other facilities.

b) The Corporation leases the General Mining Building which houses its administrative offices. The lease is for a 20 year period which commenced June, 1984. The annual lease payments fluctuate with changes in the lessor's mortgage interest rates. Current lease payments are $1,370,000 per annum at an interest rate of 11.75%.

6. Contingent Liabilities and Claims

a) Legal Matters

The Corporation is subject to a claim and several actions totalling approximately $3.3 million. The Corporation intends to oppose these matters in their entirety.

b) Insurance

The Corporation self insures against the potential loss of underground assets and for a portion of its liability insurance.

7. Long-Term Agreement

The Corporation has signed an agreement with the Nova Scotia Power Corporation which calls for the delivery of a substantial portion of the Corporation's coal production to the Power Corporation. The agreement expires in the year 2010.

8. Pensions

An actuarial valuation of the Corporation's Non-Contributory Pension Plan, a defined benefit plan, as at December 31, 1988, indicated an unfunded actuarial liability of $69,009,000 (assets of $99,772,000 and liabilities of $168,781,000). The minimum annual amount required for past and current service, including pension payments, will be approximately $14,390,000 in each year from 1990 to 1992, $6,116,000 from 1993 to 2000 and $4,311,000 from 2001 to 2004. The Corporation has expensed pension payments of $14,805,000 for the year.

An actuarial valuation of the Corporation's Contributory Pension Plan, a defined benefit plan, as at December 31, 1987, indicated a final surplus of $3,095,000 (assets of $21,765,000 and liabilities of $18,670,000). Required Corporation payments in respect of current service costs are funded each year and amounted to approximately $880,000 expensed for the year ended March 31, 1990.

9. Income Taxes

The Corporation is subject to the provisions of the Income Tax Act.

During the year the Corporation was reassessed by Revenue Canada, Taxation for the years 1983 - 1989. The reassessment treats funding provided by the Government of Canada as government assistance for operating and capital purposes. It is the Corporation's intention to oppose this position to the fullest. The outcome of this matter is not determinable at this time and therefore no adjustment has been reflected in these financial statements.

10. Comparative Figures

Certain of the comparative figures have been reclassified to conform to the presentation adopted for the current year.

BOARD OF DIRECTORS

Chairman of the Board
John E. Terry, P. Eng.
Sydney, Nova Scotia

Michael J. Cochrane
Toronto, Ontario

John Bardswich
Sydney Mines, Nova Scotia

Ernest A. Boutilier
Coxheath, Nova Scotia

Dr. J. C. Callaghan
Halifax, Nova Scotia

Ms. Annette Verschuren
Montreal, Quebec

Mr. Larry Hood, C.A.
Halifax, Nova Scotia

The Corporation's Headquarters is in the General Mining Building, 95 Union Street, Glace Bay, Nova Scotia

Mailing Address:
P.O. Box 2500
Sydney, Nova Scotia
B1P 6K9
Telefax: (902) 564-2589

OFFICERS OF THE CORPORATION

Ernest A. Boutilier
President

Robert Cooper
Vice-President Operations

Merrill Buchanan
Vice-President Finance

Ronald P. Nicholson
Vice-President Environment & Technical Services

Walter MacKenzie
Vice-President Human Resources

Keith Crocker
Legal Counsel & Corporate Secretary

Rapport d'Activité 1989-1990

Société de développement du Cap-Breton

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Instituée en 1967 par une Loi du Parlement, la Société de développement du Cap-Breton (SDCB) est la propriété exclusive du gouvernement du Canada. Située sur l'île du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, cette société de la Couronne comportait à l'origine deux divisions: la Division des charbonnages et la Division du développement industriel. En 1987, le gouvernement du Canada annonça que les activités de la Division du développement industriel seraient prises en charge par une nouvelle société de la Couronne, la Société d'expansion du Cap-Breton. La Loi sanctionnant cette transformation entra en vigueur le 1er décembre 1988.

La Division des charbonnages constitue désormais à elle seule la Société de développement du Cap-Breton, le plus important producteur de charbon de l'est du Canada. Ses quelque 2 980 employés en font également l'un des principaux employeurs du secteur industriel au Canada atlantique. Elle exploite trois houillères et des installations connexes intégrées qui servent au traitement et au transport local du charbon, lequel est vendu sur les marchés canadiens et internationaux. Au 31 mars 1990, ses actifs s'élevaient à 475 millions de dollars. Les ventes de charbon durant l'exercice financier de 1989-1990 ont atteint les 3,7 millions de tonnes, générant des recettes de l'ordre de 233 millions de dollars.

MANDAT DE LA SOCIÉTÉ

La Société de développement du Cap-Breton exerce ses activités commerciales dans le but de fournir assidûment de la houille de qualité ainsi que des dérivés énergétiques, en exploitant une entreprise qui soit rentable, sécuritaire et qui utilise dans un milieu de travail dynamique et productif ses ressources humaines, physiques et techniques et ce, dans le respect de l'environnement, des intérêts de ses actionnaires, de ceux de ses employés et de la communauté, eu égard au mieux-être économique à long terme au Cap-Breton.

POINTS SAILLANTS 1989-1990

- Signature d'un contrat de 39 mois expirant le 31 mars 1992 avec l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aviation (IAM).
- Signature de conventions collectives d'une durée de quatre ans, prenant fin en décembre 1992, par les autres syndicats, l'UMW, CUPE et CBRT.
- Diminution du déficit annuel de l'ordre de 20 millions $, malgré la grève survenue en début d'exercice.
- Demande de fonds d'Ottawa la moins élevée en quinze ans, soit de 24 millions $, alors que 32 millions $ étaient disponibles.
- Ensemble des dépenses en deçà des limites budgétaires et réduction de 3 millions $ au chapitre des charges administratives.
- Intégration du service du Génie à la Direction des Opérations.
- Niveau de production record atteint à la houillère Prince.
- Réduction du nombre de blessures occasionnant des pertes de production.
- Nomination d'un vice-président à l'Environnement.

Le 25 juin 1990

L'honorable Tom Hockin, P.C., M.P.
Ministre d'État
Petites entreprises et tourisme
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Monsieur le Ministre,

Au nom du Conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité de la Société de développement du Cap-Breton pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 1990.

Le présent rapport vous est soumis conformément aux dispositions de la Loi sur l'administration financière et de la Loi sur la Société de développement du Cap-Breton. Il contient les états financiers annuels, de même que le rapport des vérificateurs des comptes.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

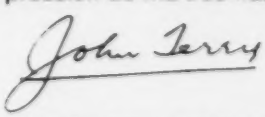

John E. Terry, ingénieur public
Président du Conseil d'administration

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

L'année financière 1989-1990 a marqué un point tournant pour la Société de développement du Cap-Breton (SDCB). Au début de l'année, nous nous trouvions confrontés à de nombreux défis, certains d'une ampleur telle que plusieurs d'entre nous, j'en suis sûr, se sont interrogés quant à l'avenir à long terme de la Société. Je suis à présent fier et ravi d'annoncer que notre organisme a relevé magnifiquement ces défis. Au cours des douze derniers mois, nous avons franchi des pas énormes pour assurer l'avenir de la SDCB et offrir aux Cap-Bretonais des emplois et des occasions d'une certaine valeur. Certes, il reste beaucoup à faire, mais nous sommes sur la bonne voie et la lumière arrive à percer.

Il faut insister sur les progrès de nature financière réalisés en 1989-1990. Malgré la grève qui a affecté notre production en début d'année et les problèmes de fonctionnement aux houillères Lingan et Phalen, nos pertes avant dépréciation sont passablement moindres qu'en 1988-1989. Cette amélioration s'est produite au moment où le gouvernement fédéral, aux prises avec un problème de déficit grandissant, a clairement annoncé la fin de la période d'aide fiancière libéralement accordée par Ottawa. Même en soutenant des pertes réduites, nous avons dû poursuivre et développer les mesures de réduction de dépenses entreprises en 1988-1989. Les projets d'immobilisations ont également fait l'objet d'exaamens approfondis en vue de reporter ou d'annuler les dépenses prévues, selon l'importance des projets en question. De plus, nous avons commencé à travailler de près avec nos fournisseurs afin de garder un meilleur contrôle sur nos dépenses et d'améliorer l'efficacité. Ces mesures, comme d'autres encore, nous ont permis de rester en deçà des limites budgétaires. On trouvera des informations plus détaillées sur ces aspects dans le sommaire accompagnant les états financiers.

En ce qui concerne les dépenses d'immobilisations, il ne faut pas manquer de souligner que malgré les coupures, nous avons conservé notre aptitude à investir un certain nombre d'efforts importants. Parmi ces efforts, notons la conversion de la houillère Lingan à l'abattage en taille rabattante, une mesure qui a reçu l'approbation d'Ottawa et qui est soumise à certains objectifs très rigoureux, quoique réalisables.

L'an dernier, on a conclu une fructueuse ronde de négociations avec les unités de négociation des employés. Pour la première fois dans l'histoire de la Société, on a négocié des contrats couvrant des périodes de quatre ans. Il en résulte que la SDCB connaît maintenant à long terme un segment majeur de sa structure de coûts. De telles informations nous ont permis de dresser un plan quinquennal plus précis encore. L'un des principaux avantages de ce plan est de contribuer à l'identification des futurs besoins en capital et de nous permettre de nous concentrer activement sur la recherche des fonds nécessaires pour répondre à ces besoins. La première année complète d'entrée en vigueur de ce plan sera 1990-1991.

Un autre avantage du plan quinquennal consiste en capacité accrue de réagir de manière réaliste à l'augmentation des pressions concurrentielles exercées sur la scène des marchés pour le charbon. On peut envisager de deux manières l'intensité de la compétition: sur un plan positif, elle nous force à garder l'esprit en éveil et à ne pas glisser vers la complaisance; sur le plan négatif, elle nous indique que nous ne pourrons plus compter sur nos marchés traditionnels. Ainsi, la houillère Westray, qui doit être ouverte dans le comté de Pictou, pourrait nous concurrencer pour obtenir une part du marché de la Nova Scotia Power Corporation. Si nous souhaitons préserver la part qui nous revient, nous devons dès maintenant nous y préparer.

L'année à venir nous offrira plusieurs défis importants; nous voulons être en mesure de respecter nos objectifs financiers, en face d'un marché de ventes de charbon toujours fluctuant et dépendant de nombreux facteurs externes. Une augmentation substantielle et continue de la production, aux houillères Lingan et Phalen en particulier, s'impose avant notre entrée dans le marché,

de même que le maintien d'une sensibilisation élevée aux coûts et ce, à la grandeur de la Société. Enfin, il importe que tous les employés manifestent un regain de dévouement envers la Société.

En parlant de dévouement de la part des employés, il s'avère essentiel autant qu'il est opportun de mentionner le taux d'absentéisme. Il ne fait aucun doute que le taux actuel est une sérieuse entrave à l'atteinte de nos objectifs. S'élevant jusqu'à 15 et 20 pourcent dans certains secteurs, ce taux est un problème insidieux à enrayer pour trois raisons principales: l'absentéisme coûte cher; il abaisse le moral des employés qui se rendent régulièrement au travail; il affecte le déroulement sécuritaire des opérations. Puisqu'une main-d'oeuvre vouée à son travail et à la sécurité est la clef de voûte de notre succès, il faut nous attaquer à ce problème de l'absentéisme. Nous entendons faire en sorte que le taux soit inférieur à 10 pourcent au cours de l'année prochaine et qu'il diminue encore par la suite.

Un autre obstacle important à éliminer est l'incapacité actuelle du port de Sydney de recevoir des transporteurs Panamax. Nous avons présenté plusieurs requêtes en vue de procéder au plus tôt au dragage du port de Sydney, à une profondeur qui permette le chargement de ces navires à nos propres quais; j'ai tout lieu d'être optimiste à ce sujet. Le dragage du port n'est pas la solution complète, toutefois: nous avons à débourser des sommes considérables pour nos quais. Afin d'être compétitifs pendant cette décennie, il est impératif que nous puissions assurer le chargement de gros navires, si nous tenons à exporter annuellement deux millions tonnes de charbon aux marchés d'outremer.

La question la plus pressante aujourd'hui pour la Société est peut-être celle de l'environnement. Nous avons nommé un vice-président aux questions environnementales, qui est présent régulièrement lors de nos entretiens avec les deux paliers de gouvernement et qui s'assure de nos progrès sur cette question majeure. En fait, c'est pour tous les Canadiens la question de l'heure, et nous désirons donner l'exemple dans la recherche de solutions.

L'année financière 1989-1990 a été la première année complète depuis notre séparation de la Division du développement industriel. Nous avons maintenant un statut exclusif de compagnie houillère et je crois que nous sommes en bonne position. Ainsi, aux taux actuels de production et de coûts, nous disposons de réserves de charbon de qualité supérieure pour quelque trente-cinq années. Ceci nous assure une position enviable, si l'on considère qu'une demande continue et à long terme de charbon est à attendre de partout au monde. Le charbon reste la source d'énergie la plus abondante à l'échelle mondiale et en outre, la nouvelle technologie en fera l'un des combustibles les plus acceptables pour l'environnement, à l'échelle de la planète, surtout dans le domaine de la production d'énergie électrique. La SDCB, avec les autres membres de l'industrie houillère canadienne, se consacre activement au développement de cette technologie de pointe.

Nous avons traversé une année difficile et nous en avons tiré une nouvelle force. Notre main-d'oeuvre, dans les mines comme à la gestion, a de l'expérience, de la ténacité et elle est prête à profiter des occasions qui se présenteront. Nous sommes présentement en mesure de façonner la Société de développement du Cap-Breton en un compétiteur gagnant et autonome. Afin d'atteindre ce niveau enviable à un rythme plus rapide, il nous faut le dévouement, la confiance et la collaboration de tous et chacun à la SDCB.

De la part du Conseil d'administration,

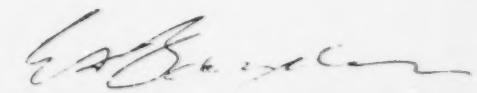

Président et chef de la direction

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

Résumé

La production de charbon à vendre en 1989-1990 a atteint près de 3,5 millions de tonnes métriques, ce qui représente une augmentation de 19 p. cent par rapport à l'exercice précédent. Ce chiffre positif est entièrement attribuable à une hausse de production de 55 p. cent à la houillère Prince. Le charbon de Prince est expédié directement à la Nova Scotia Power Corporation. Par contre, la production à Lingan et à Phalen a connu des baisses respectives de trois et de six p. cent. La production totale de chacune des mines aurait probablement dépassé celle de 1988-1989, si ce n'avait été de la grève des employés syndiqués du chemin de fer en début d'année et des problèmes d'entrée d'eau à Phalen et à Lingan.

Les ventes de charbon ont atteint des niveaux record et les stocks ont par conséquent subi des réductions importantes. L'augmentation des ventes est due au succès continu des démarches effectuées en vue de l'ouverture de nouveaux marchés extérieurs.

Un certain nombre de problèmes d'importance en matière de fonctionnement et de ressources humaines ont été résolus au cours de la période couverte par ce rapport. Les différentes unités fonctionnelles de la Société sont maintenant mieux préparées aux nouveaux défis. Le présent rapport traite de ces points et d'autres encore, en couvrant les mines, les opérations de surface et la contribution du service de planification.

OPÉRATIONS

Houillère Lingan

Lingan a produit en 1989-1990 1,1 million de tonnes de minerai tout-venant, soit trois p. cent de moins que l'année précédente et sept p. cent en dessous des niveaux prévus. Le coût à la tonne du charbon extrait à Lingan a augmenté pour devenir le plus élevé des houillères de la Société.

Sur une note plus positive, on a remédié à plusieurs problèmes de fonctionnement et la production a augmenté de manière significative vers la fin de l'exercice financier.

Afin de réduire les coûts et d'assurer la valeur commerciale de la houillère, on a élaboré puis approuvé un plan de conversion de Lingan à l'exploitation par abattage en taille rabattante. Ce projet de conversion devrait être achevé pour 1992, pour la somme d'environ 18 millions de dollars.

À la suite des problèmes d'inondation éprouvés l'an dernier, on a installé une nouvelle station de pompage. Parmi les autres additions du côté équipement, on note l'installation souterraine d'un système de ventilation auxiliaire.

L'accent mis sur la sécurité a finalement eu des résultats l'an dernier avec la réduction du nombre d'accidents de 231 à 190, soit une chute de 18 p. cent. L'absentéisme reste toutefois un problème et nécessite de la vigilance.

Les employés ont bénéficié de plusieurs programmes de formation afin de s'initier aux méthodes récentes et au nouvel équipement.

Houillère Phalen

Phalen a produit près de 1,3 million de tonnes de minerai de charbon en 1989-1990, ce qui représente une baisse de six p. cent par rapport à l'année précédente et de 28 p. cent en deçà des normes fixées. Cette baisse de la production est imputable à la grève des employés de chemin de fer et à une réduction du développement en raison de l'insuffisance du système.

La houillère a conservé en 1989-1990 son classement trois étoiles quant à la sécurité; les statistiques sur les accidents se révèlent sensiblement plus encourageantes qu'au cours de la dernière période. Le taux de fréquence s'est élevé à 135 alors qu'il était de 175 en 1988-1989; ceci dépasse de huit p. cent l'objectif fixé.

L'absentéisme continue de se maintenir à

un degré inacceptable. Pour pallier ce problème, on a mis sur pied en juin 1989 un programme de contrôle, qui n'a remporté qu'un succès mitigé. Il a cependant servi, à Phalen, au processus de documentation sur les employés concernés. Les cadres supérieurs ont mené des entrevues avec une quarantaine d'employés dont les registres signalaient des absences trop nombreuses.

La formation des employés a eu pour effet de diminuer le temps improductif et le gaspillage ainsi que d'augmenter la qualité. Environ 80 p. cent de la main-d'oeuvre a participé à des programmes de formation, pour lesquels on a utilisé quatorze manuels différents.

Houillère Prince

Malgré la grève des cheminots le premier mois de l'exercice, Prince a produit, en 1989-1990, 1,5 million de tonnes de charbon, c'est-à-dire 55 p. cent de plus que l'année précédente et 16 p. cent au-dessus des niveaux prévus.

Les mesures déjà prises pour améliorer l'efficacité et réduire le travail en heures supplémentaires au moyen de l'automatisation à la houillère ont permis de garder les coûts d'exploitation par tonne à un taux inférieur de 19 p. cent à celui qui était prévu. La houillère Prince est présentement la plus efficace de la Société, en terme de coûts.

On cherche toutefois une efficacité encore accrue grâce à l'installation d'un dévidoir de courroie automatisé et d'un poste d'entretien au secteur inférieur ouest n° 8. La nouvelle installation fonctionnera de pair avec un convoyeur à commande de 400 ch . Au début de la taille du front, la bande d'amenée à niveau simple était la plus longue en fonction à la Société. La bande d'amenée du front ouest n° 7 était également automatisée; elle a fonctionné sans main-d'oeuvre pendant la dernière partie du recul du front de taille.

Parmi les autres mesures d'expansion, on remarque la transition sans heurts opérée du front ouest n° 7 au front ouest n° 8, qui n'a occasionné aucune perte majeure de production. De plus, on a entrepris l'installation d'une bande d'amenée de 700 ch au sommet de la rampe n° 4, ainsi que le travail préliminaire de planification pour édifier une nouvelle galerie d'accès pour la houillère.

La sécurité a retenu toute l'attention nécessaire et la houillère Prince a connu une réduction de sept p. cent du nombre d'accidents. Pour une deuxième année consécutive elle s'est mérité, pour le meilleur environnement physique, la Pelle d'or de la Société.

Le programme de formation fonctionnelle a été mis sur pied à la mine et la formation pour 1989-1990 a commencé.

Opérations de surface

L'usine de préparation du charbon de la Victoria Junction transforme le charbon brut en charbon commercial prêt à expédier aux clients. La production en 1989-1990 s'est élevée à 1,7 million de tonnes alors que celle de l'an dernier était de 1,9 million. Cette baisse est une conséquence de la chute de production aux houillères Phalen et Lingan. Les efforts de réduction des coûts au centre de levage et de remblayage ont porté fruit. Le nombre d'accidents à la Victoria Junction est passé de 96 à 79 mais il a toutefois dépassé les limites fixées.

À partir de la fin de la grève jusqu'à la fin de l'exercice, le transport des 7,6 millions de tonnes représentait une hausse de 19 p. cent par rapport à l'année précédente. Au quai international, 49 minéraliers ont reçu un chargement de près de 1,4 million de tonnes, un nouveau record. Cette hausse a été réalisée malgré le bris d'une grue de chargement qui n'a pu être réparée qu'au bout de quelques semaines.

L'objectif majeur pour le chemin de fer l'an dernier fut d'atteindre de nouvelles normes d'exactitude en matière de livraison aux clients. Un objectif concomitant consistait à développer un nouveau système de circulation ferroviaire et à expérimenter plusieurs modes de déchargement des wagons en hiver.

Le service du Génie minier fut réorganisé en 1989-1990. Il fournit maintenant aux

houillères et à la Victoria Junction des services de géologie, de planification minière, de ventilation, de mécanisation, de dessin, d'étude de propriétés et d'arpentage.

Parmi les projets qui ont abouti à des résultats positifs, mentionnons l'élaboration d'études de faisabilité sur l'exploitation par abattage en taille rabattante à la houillère Lingan. Également à Lingan, on a procédé à la réouverture de la section "A" et à sa ventilation.

À la houillère Prince, on a lancé une étude préliminaire en vue de l'édification d'une galerie pour améliorer le transport et la ventilation. À Phalen, on a creusé une série de trous de sonde pour déterminer la possibilité de coups de charge et d'infiltration d'eau au-dessus de la couche de Phalen.

Du côté de la sécurité, le Génie minier a organisé, en collaboration avec le ministère du Travail de la Nouvelle-Écosse, un concours provincial de sauvetage dans les mines, concours remporté par une équipe de Phalen.

L'atelier central a opéré en deçà de son budget pendant l'exercice 1989-1990. Malgré une réduction de main-d'oeuvre de l'ordre de quinze employés ayant pris leur retraite ou été mutés, le même service hors pair a été offert aux clients sur les sites de la Société: fabrication, usinage, ajustements, électricité, travail du bois et des métaux.

La sécurité s'est grandement améliorée; le nombre d'accidents est passé de 84 à 56, ce qui représente une baisse de 33 p. cent. Les accidents avec perte de temps ont diminué de 35 p. cent, c'est-à-dire de 26 à 17.

Le taux d'absentéisme s'est maintenu entre cinq et six p. cent pendant l'année.

En janvier 1990, le service de Contrôle de la qualité et celui des Pesées ont été fusionnés en un seul afin de constituer une source unique pour mesurer la qualité et la quantité à l'intention de la Société. En raison des demandes du marché, la qualité du charbon acquiert autant d'importance que sa quantité. La fusion des deux services allait par conséquent de soi.

On a également entrepris en 1989-1990 la construction des installations nécessaires à la mesure de l'amélioration de qualité. À la fin de l'exercice, un laboratoire, un nouvel édifice de préparation des échantillons, de nouvelles installations pour l'indice de flottabilité et l'agrandissement du laboratoire d'essais sur les produits prétroliers étaient presque terminés. Les nouvelles installations ont également reçu un équipement de qualité supérieure pour les tests à mener. En outre, un nouveau système automatisé d'échantillonnage par sonde était presque en place au culbuteur de la Victoria Junction. Ce système permettra d'obtenir des informations précises sur la qualité de la production de Lingan et de Phalen afin d'aider à mesurer le rendement de ces houillères et celui de l'usine de préparation.

Les installations de mesure de la quantité ont également été améliorées de façon appréciable en 1989-1990. On a réalisé d'excellents progrès du côté du système automatisé de suivi de la veine de charbon (CATS), qui devrait être terminé pour juin 1990. À même ce système, de nouvelles balances à camions et une balance à rails ont été installés tandis que les anciennes ont été améliorées et automatisées. Le système permettra la pesée automatisée et la facturation du charbon aux clients, ainsi que la production de rapports de production plus précis et de rapports sur les stocks de charbon, toutes données à usage administratif pour la Société.

Administration

Le service du Génie a gardé l'accent en 1989-1990 sur son programme de protection de l'environnement. Le groupe de services environnementaux a continué l'élaboration d'un processus mécanique écologique de traitement des écoulements acides en provenance des dépôts de résidus, au moyen de méthodes biologiques de polissage. On a commencé aux sites abandonnés d'entreposage des déchets, ceux du Summit à New Waterford

et de Princess à Sydney Mines, à recouvrer ces déchets pour les soumettre au processus de traitement biologique, en commençant par le site de New Waterford.

Dans le but de contrôler les émissions directes et d'améliorer l'entretien au quai international ainsi qu'au centre de levage et de remblayage, on a fait construire un véhicule de contrôle environnemental, qui a été mis en service. Une surveillance étroite de la nappe d'eau entourant la Victoria Junction et le bassin à rejets a été effectuée, de même qu'on a entamé des études sur la manière la plus efficace de traiter les fines et de former un nouveau dépôt de résidus grossiers. On a également mené des études sur les facteurs d'empoussiérage en rapport avec le chargement du charbon au quai. Des études en vue d'une soumission aux agences de contrôle de l'environnement sont présentement en cours afin de mieux cerner les modalités de fonctionnement d'une part, et les conditions d'abandon d'autre part.

Au cours de l'année dernière, le service du Génie avait la responsabilité d'administrer le budget d'immobilisations. Un nouveau groupe de travail sur les immobilisations en est issu, de même qu'on a initié un nouveau processus de rapport et de contrôle. Même si le groupe n'a été constitué que pour une partie de l'année, les dépenses au programme existant ont été gérées de façon à se conformer étroitement au budget de dépenses d'immobilisations.

Le nouveau programme de contrôle a recouru davantage au service du Génie pour la préparation de devis et l'estimation de l'étendue du travail. Le service du Génie a également traité plus de 450 demandes en provenance des différents services, entre autres: la réparation de la grue de chargement au quai, endommagée l'hiver dernier, ce qui fut fait avec compétence et célérité; l'installation d'un nouveau système de distribution d'eau à Victoria Junction; l'installation de nouvelles pesées à camions à la houillère Lingan et au centre de levage et de remblayage.

Afin de contribuer à l'amélioration de l'efficacité, le groupe du Génie industriel a produit des modèles de simulation pour les cycles de chargement entre le centre de levage et de remblayage et le quai, et il a aidé le secteur des opérations ferroviaires à mener quatre expériences de chargement. Lors de la quatrième, on a vu le chargement d'une cargaison de 29 000 tonnes en 25 heures. Le Génie industriel a produit également des modèles de simulation de longue taille pouvant intégrer des taux de fonctionnement et des données géologiques afin de prévoir les tonnages et la teneur en cendres et en soufre.

Le service de contrôle des processus et de la technologie a entrepris des recherches dans le domaine de l'oxydation bactériologique du méthane. Parmi les autres projets à l'étude, on remarquait: les agents de conditionnement au gel pour l'expédition de charbon en hiver; le contrôle des écoulements acides dans les mines. On a conçu et établi à l'usine de préparation de la Victoria Junction un indicateur de rendement de la récupération du charbon. En collaboration avec la Nova Scotia Power Corporation, on a entrepris une étude sur les possibilités d'utilisation du méthane des houillères à la centrale électrique de Lingan.

Les ventes de charbon menées par le service de la Commercialisation ont atteint en 1989-1990 les 3,7 millions de tonnes, dont une quantité record de 1,3 million a été exportée. Malgré l'augmentation des ventes à l'exportation, la Nova Scotia Power Corporation reste, et de loin, le plus important client de la SDCB avec l'achat de 2,3 millions de tonnes au cours de l'année.

Les ventes à l'exportation ont atteint des niveaux record et comme on l'a indiqué plus haut, 49 vraquiers ont reçu un chargement au quai international en dépit de la grève des cheminots en début d'année et de graves dommages occasionnés à la grue de chargement en novembre 1989. Même si des améliorations ont été apportées au quai, on peut s'attendre à de futurs handicaps pour les envois importants, en raison de l'usure et la vétusté de l'équipement ainsi que de l'impossibilité dans laquelle se trouve la Société d'effectuer le chargement de navires plus gros et

à plus fort tirant d'eau, vu que le port est relativement peu profond. On espère pouvoir remédier à ces problèmes.

Le marché international du charbon s'est raffermi au cours de la dernière année, alors que les prix ont continué à grimper lentement. Le charbon du Cap-Breton est bien reçu sur les marchés étrangers et de nouveaux clients continuent de s'y intéresser. Les clients des marchés étrangers s'occupent de régler le problème du charbon à haute teneur en soufre par l'installation d'épurateurs thermaux, par les technologies de désulfuration et par le mélange de charbons de différentes qualités.

Le marché domestique présentera des défis au cours des années à venir, étant donné les appréhensions grandissantes face à la combustion de charbon à haute teneur en soufre. L'utilisation de la technologie des lits fluidisés à la future centrale électrique de la NSPC à Point Aconi est un exemple éloquent de ce qu'il faudra pour s'assurer des marchés domestiques à long terme. Des rencontres ont eu lieu avec Énergie Nouveau-Brunswick; avec l'installation d'épurateurs à l'usine de Belldune, l'achat du charbon de la SDCB est maintenant possible pour ÉNB.

Les négociateurs du service des Ressources humaines, après des discussions prolongées et difficiles avec trois syndicats et la grève menée par un quatrième (l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aviation, ou IAM), ont finalement conclu quatre contrats à long terme. Grâce à ces conventions collectives de durée plus longue qu'à l'accoutumée, la Société peut contrôler ses coûts en main-d'oeuvre pour les trois prochaines années. Les syndicats et la Société devraient être en mesure d'entamer la prochaine ronde de négociations dans un esprit de compréhension et de collaboration, et de tourner la page sur la position de confrontation associée aux négociations passées.

La grève de l'IAM a commencé en janvier 1989 pour se terminer le 13 avril 1989, soit treize jours avant la fin de l'exercice. La convention de l'IAM, établie pour une durée de 39 mois, expire le 31 mars 1992.

Pendant la grève de l'IAM, les négociations avec les trois autres syndicats ont été suspendues, puis reprises en mai. Une note d'entente a été signée avant la fin de 1989 et les trois conventions collectives ont été ratifiées pour la mi-janvier 1990. Toutes trois couvrent une période de quatre ans, depuis le 31 décembre 1988 avec l'expiration des contrats précédents, jusqu'au 31 décembre 1992.

Les réductions de personnel se sont continuées en 1989-1990, la plupart dues à des retraites volontaires et à l'introduction d'un programme d'encouragement pour retraite anticipée à l'intention des employés plus âgés. Ce programme était offert aux employés salariés et aux employés syndiqués. À la fin de l'année, la main-d'oeuvre totale était de 2 983 employés.

Le programme de formation selon des systèmes fonctionnels lancé en 1987-1988 a continué d'être le principal mode de formation utilisé par la Société durant l'année. Jusqu'à présent, 782 employés de six chantiers ont participé à ce programme. La formation statutaire pour les contremaîtres, les mécaniciens et les électriciens employés sous terre a été également un secteur hautement prioritaire pour le service de la Formation.

On a pris d'autres mesures en 1989-1990 dans le but de réduire l'absentéisme, entre autres en réduisant les possibilités d'accidents au moyen de conditions physiques améliorées, d'un meilleur entretien et d'enquêtes immédiatement à la suite des accidents, avec la prise de mesures correctives appropriées. De plus, les employés mis en congé à cause de blessures ont subi des examens peu après et on a implanté un programme d'emploi adapté au retour au travail. Toutes ces mesures ont servi aux employés comme à la Société.

La Société a conservé son classement de trois étoiles selon le système de vérification de la sécurité. L'ensemble des statistiques en matière de sécurité a démontré des progrès par rapport à l'an dernier. Le taux

de fréquence des accidents a baissé de 12 p. cent et l'indice de gravité de ces accidents marque une réduction à peu près semblable.

À l'intérieur du programme d'hygiène professionnelle, 2 300 employés ont reçu une formation sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDT). Le programme d'aide aux employés a continué de fournir en toute confidentialité des services aux employés et aux membres de leurs familles.

Le service des Affaires sociales a poursuivi en 1989-1990 l'amélioration de ses communications, tant externes qu'internes. Le rapport d'intendance régulier fourni par la gestion a gagné l'acceptation des employés; ce rapport contient les chiffres de production à jour dans les houillères et à la Victoria Junction, et traite des réalisations de la Société ainsi que des points faibles, tels que l'absentéisme. On constate également chez le public au Cap-Breton la présence grandissante de signes révélateurs de l'acceptation des objectifs de la Société et des moyens d'y parvenir.

RÉPARTITION DES VENTES

(millions de tonnes)

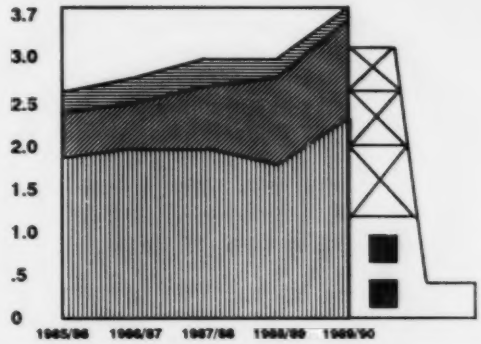

NSPC EXPORTATION AUTRES

DÉPENSES EN CAPITAL

(millions de dollars)

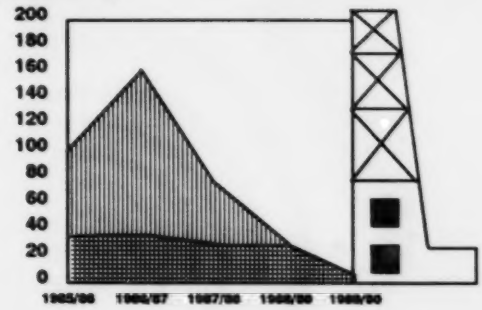

CAPITAL DES OPÉRATIONS PROJETS MAJEURS

TAUX DE FRÉQUENCE D'ACCIDENTS

(accidents par million d'heures-personnes)

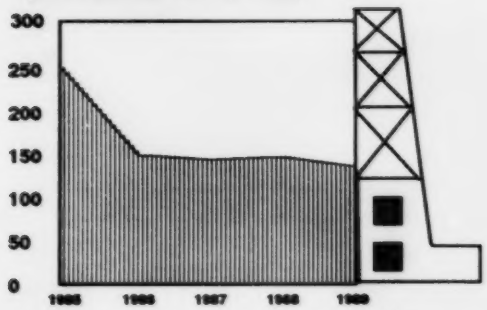

TAUX D'ABSENTÉISME

(année civile)

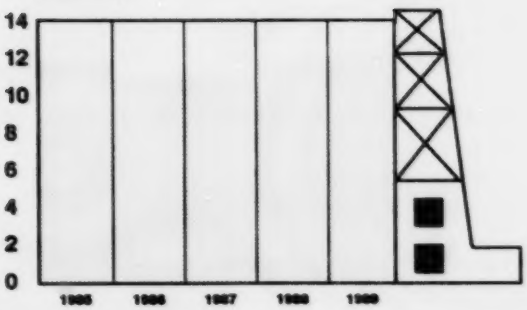

RESPONSABILITÉ DE LA GESTION CONCERNANT LE BILAN FINANCIER

Les états financiers de la Société de développement du Cap-Breton présentés ci-après et toute l'information contenue dans le présent rapport d'activité sont sous la responsabilité de la gestion et ont reçu l'approbation du Conseil d'administration. Ces états financiers comprennent des montants fondés sur le jugement et les meilleures estimations de la gestion.

Les états financiers ont été établis par la gestion conformément à des principes comptables généralement reconnus. L'information de source financière présentée ailleurs dans le rapport d'activité est conforme à celle de ces états financiers.

Tout en se dégageant de sa responsabilité quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des états financiers, la gestion conserve des systèmes de contrôle des finances et de la gestion ainsi que des mesures devant fournir une garantie raisonnable que les transactions sont autorisées, les biens préservés, les registres convenablement tenus, le tout conformément à la Loi sur l'administration financière et à ses règlements ainsi qu'à la Loi sur la Société de développement du Cap-Breton et aux règlements de la Société. Au système des contrôles internes s'ajoute la vérification interne, qui procède régulièrement à l'examen de différents aspects des opérations de la Société. De plus, les vérificateurs internes et externes ont entièrement accès au comité de vérification du Conseil, lequel veille que la gestion s'acquitte de ses responsabilités quant au maintien des systèmes de contrôle adéquats et à la qualité des états financiers.

Les états financiers ci-après ont été l'objet d'examens menés indépendamment par le vérificateur de la Société ainsi que par le Vérificateur général du Canada, dont on trouvera ci-après le rapport.

DIVISION DES CHARBONNAGES - SOMMAIRE STATISTIQUE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Pour l'exercice prenant fin le 31 mars

	1986	1987	1988	1989	**1990**
Nombre d'employés	3 580	3 651	3 435	3 301	**2 983**
Finances (en millions de dollars)					
Recettes	181.7	183.8	204.8	190.7	**228,2**
Dépenses	198.6	201.5	206.5	220.4	**237,6**
Pertes	16.9	17.7	1.7	29.7	**9,4**
Dépenses en immobilisations	93.7	154.6	70.1	29.3	**13,6**
Ventilation des ventes (en milliers de tonnes)					
NSPC	1 868	1 978	2 045	1 751	**2 306**
Exportation	552	500	670	1 024	**1 315**
Autres ventes au Canada	217	230	292	213	**105**
Total des ventes	2 637	2 708	3 007	2 988	**3 726**
Production commerciale (en milliers de tonnes)					
Qualité supérieure	427	495	919	781	**670**
Houille thermique	2 006	2 139	2 385	2 188	**2 862**
Total de la production	2 433	2 634	3 304	2 969	**3 532**
Rendement par poste-personne **(en tonnes)**	5.9	6.2	7.3	8.0	**8,8**

AUDITOR GENERAL OF CANADA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre de l'Industrie, de la Science et de la Technologie

J'ai vérifié le bilan de la Société de développement du Cap-Breton au 31 mars 1990 et les états connexes de l'avoir, des résultats et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la société au 31 mars 1990 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous égards importants, conformément à la Partie X de la Loi sur la gestion des finances publiques et ses règlements, à la Loi sur la Société de développement du Cap-Breton, et aux statuts de la Société.

Le vérificateur général du Canada

Kenneth M. Dye, F.C.A.

Ottawa, Canada

le 1er juin 1990

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

BILAN

AU 31 MARS 1990

(en milliers de dollars)

ACTIF

	1990	1989
À court terme		
Encaisse	**3 593 $**	6 367 $
Débiteurs (note 3)	**24 438**	7 863
Stocks		
Charbon	**20 299**	34 599
Matières et fournitures d'exploitation	**15 797**	22 998
Charges payées d'avance	**77**	304
	64 204	72 131
Immobilisations (note 4)	**411 115**	461 890
	475 319 $	534 021 $

PASSIF

À court terme		
Fournisseurs	**12 736 $**	8 005 $
Salaires et rémunération de congés annuels, courus	**12 868**	11 905
Charges courues	**3 387**	3 239
Retenues salariales	**6 395**	8 019
Sommes à payer au gouvernement du Canada		
- Avances aux fins du fonds de roulement	**7 037**	41 000
- Autres éléments	**3 750**	12 900
	46 173	85 068

AVOIR

Avoir du Canada	**429 146**	448 953
	475 319 $	534 021 $

Engagements (note 5)
Passif éventuel et revendications (note 6)

Au nom du conseil

_____ . administrateur

_____ . administrateur

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

ÉTAT DE L'AVOIR

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1990

(en milliers de dollars)

	1990	1989
Solde au début de l'exercice	**448 953 $**	518 175 $
Ajouter		
Versements par le Canada au titre des pertes d'exploitation minière - crédit 36B		
- de l'exercice en cours	**9 396**	-
- de l'exercice précédent	**29 693**	-
Versements par le Canada au titre des dépenses en immobilisations - crédits 35 (crédit 30 en 1989)	**14 874**	28 000
	502 916	546 175
Déduire		
Pertes nettes d'exploitation minière aux fins du crédit parlementaire (note 2a)	**9 396**	29 693
Amortissement	**64 374**	67 529
	73 770	97 222
Solde à la fin de l'exercice	**429 146 $**	448 953 $

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

ÉTAT DES RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1990

(en milliers de dollars)

	1990	1989
Produits		
Ventes de charbon	232 906 $	195 166 $
Moins frais de vente extérieurs	8 052	7 678
	224 854	187 488
Produits extérieurs du chemin de fer	3 376	3 224
Produits d'exploitation	228 230	190 712
Charges d'exploitation		
Salaires et charges sociales	101 567	94 390
Avantages sociaux	11 285	12 124
Indemnités pour accidents du travail	13 539	15 311
Matières et fournitures	30 551	25 898
Matériel de réparation	13 194	15 162
Électricité	8 005	7 735
Subventions tenant lieu de taxes	3 844	3 929
Redevances	987	807
Location de matériel lourd	8 150	5 763
Autres charges	6 882	10 462
Charbon acheté et charbon capitalisé	8 207	8 032
Amortissement	64 374	67 529
(Augmentation) diminution des stocks de charbon	14 299	(510)
Total des charges d'exploitation	284 884	266 632
Excédent des charges d'exploitation sur les produits d'exploitation	56 654	75 920
Régimes de retraite	14 805	17 696
Retraites anticipées	2 562	2 940
Stimulant pour retraite anticipée	1 881	1 924
Intérêts et autres produits	(2 132)	(1 258)
Pertes d'exploitation minière de l'exercice	73 770	97 222
Moins		
Amortissement non déductible du calcul des pertes nettes d'exploitation minière	64 374	67 529
Pertes nettes d'exploitation minière aux fins du crédit parlementaire	9 396 $	29 693 $

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1990

(en milliers de dollars)

	1990	1989
Liquidités provenant des (affectées aux) activités d'exploitation		
Pertes nettes d'exploitation minière	(9 396)$	(29 693)$
Diminution du fonds de roulement d'exploitation hors caisse, montant net*	221	17 023
	(9 175)	(12 670)
Liquidités provenant des (affectées aux) activités de financement		
Versements par le Canada		
- au titre des pertes d'exploitation minière	39 089	-
- au titre des dépenses en immobilisations	14 874	28 000
- augmentation (diminution) des avances remboursables aux fins du fonds de roulement	(33 963)	19 081
	20 000	47 081
Liquidités provenant des (affectées aux) activités d'investissement		
Achat d'immobilisations	(13 813)	(29 433)
Produit de la vente d'immobilisations	214	157
	(13 599)	(29 276)
Augmentation (diminution) des liquidités	(2 774)	5 135
Liquidités au début de l'exercice	6 367	1 232
Liquidités à la fin de l'exercice	3 593 $	6 367 $
(Augmentation) diminution du fonds de roulement d'exploitation hors caisse*		
Débiteurs	(16 575)$	28 911 $
Stock de charbon	14 300	(510)
Stock de matières	7 201	(2 169)
Charges payées d'avance	227	(239)
Fournisseurs	4 731	(11 929)
Salaires et rémunération de congés annuels, courus	963	(591)
Charges à payer	148	(820)
Sommes à payer au gouvernement du Canada - autres	(9 150)	2 467
Retenues salariales	(1 624)	1 903
	221 $	17 023 $

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 1990

1. Autorité et objectifs

La Société a été constituée en 1967 en vertu de la Loi sur la Société de développement du Cap-Breton en vue de restructurer et de raffermir l'industrie du charbon sur l'île du Cap-Breton. À l'heure actuelle, la Société s'est fixé comme objectif d'être un fournisseur fiable de charbon et de produits énergétiques connexes de qualité, et ce en exploitant une société viable et sécuritaire offrant une atmosphère de travail saine grâce à l'utilisation efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et techniques.

Conformément à la Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique, telle qu'elle a été proclamée le 1er décembre 1988, la Loi sur la Société de développement du Cap-Breton a été modifiée pour permettre la prorogation de l'ancienne Division de développement industriel de la Société sous le nom d'Entreprise Cap-Breton.

2. Sommaire des principales conventions comptables

a) Financement

La Société, mandataire de Sa Majesté, est inscrite à titre de société de la Partie I de l'annexe III, en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques. La Société reçoit des crédits parlementaires au titre des dépenses en immobilisations et de la perte d'exploitation ainsi que des avances du gouvernement du Canada au titre du fonds de roulement à des conditions qui ont été convenues, conformément à la Loi sur la Société de développement du Cap-Breton. Ces crédits parlementaires sont indiqués dans l'état de l'avoir lorsque demandés par la Société. Le Conseil du Trésor a indiqué qu'on ne doit pas tenir compte de l'amortissement dans le calcul des pertes d'exploitation minière aux fins du crédit parlementaire. Par conséquent, on a donc éliminé la provision pour amortissement pour arriver à ce montant.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées au prix coûtant. L'amortissement des immobilisations de la Société est calculé selon leur durée d'utilisation prévue.

d) Conversion en monnaie étrangère

Les éléments d'actif et de passif à valeur vénale fixe sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes découlant de la conversion de monnaie étrangère sont inclus dans les résultats d'exploitation.

e) Régimes de retraite

Les charges de retraite constatées de chaque exercice comprennent le coût des services courants et passés. Le coût des services passés représente une répartition des obligations non provisionnées et il est amorti au taux auquel il est capitalisé. La Société est d'avis qu'il s'agit de la méthode la plus appropriée car elle

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

permet un amortissement systématique qui est conforme à l'ensemble du financement de la Société par le gouvernement du Canada.

f) Indemnités des accidents du travail

Conformément à la Loi sur l'indemnisation des employés de l'État, la Société rembourse à Travail Canada les paiements courants versés à l'égard de l'indemnisation des travailleurs et imputés par le Workers' Compensation Board de la province de la Nouvelle-Écosse.

3. Débiteurs

(en milliers de dollars)	1990	1989
Clients	23 948 $	6 318 $
Employés	845	1 695
	24 793	8 013
Moins provision pour créances douteuses	355	150
	24 438 $	7 863 $

4. Immobilisations

(en milliers de dollars)	1990	1989
Houillère Lingan	175 560 $	173 844 $
Houillère Prince	113 080	109 398
Houillère Phalen	205 945	200 576
Projet d'exploitation de la mine Donkin-Morien	80 679	80 679
Usine de préparation du charbon	91 803	91 358
Chemin de fer de Devco	78 861	77 941
Carbogel	8 206	7 519
Autres immobilisations	41 809	41 029
	795 943	782 344
Amortissement cumulé	384 828	320 454
	411 115 $	461 890 $

Au 31 mars 1989, des charges cumulatives de 80 678 573 $ sont incluses dans les immobilisations afférentes au projet d'exploitation de la mine Donkin-Morien. Jusqu'à maintenant, la Société a établi une provision pour amortissement de 39 605 207 $ à l'égard de ce projet. Le plan de la Société de 1990-1991 à 1994-1995, tel qu'il a été approuvé par le Gouverneur en Conseil, ne prévoit aucun développement à ce projet au cours des cinq prochains exercices. Des frais de mise en exploitation supplémentaires seront nécessaires afin de commercialiser le projet.

Au 31 mars 1990, des charges cumulatives de 175 559 760 $ sont aussi in-

4. Immobilisations (suite)

cluses dans les immobilisations afférentes à la houillère Lingan. La Société convertit actuellement cette houillère en exploitation rabattante sans montant, et le rendement de cette houillère au cours de la période de conversion déterminera ses possibilités d'avenir. L'amortissement jusqu'à ce jour, qui totalise 131 164 734 $, a été prévu aux taux normaux de la Société.

5. Engagements

a) Les engagements relatifs aux projets d'investissement comprennent les montants suivants :

environ 1 800 000 $ pour l'équipement minier souterrain;
environ 150 000 $ pour les autres installations.

b) La Société loue le General Mining Building qui abrite les bureaux de l'administration. La durée du bail est de 20 ans, et cette période a commencé en juin 1984. Les paiements de loyer annuels découlant de ce bail fluctuent selon les taux d'intérêt hypothécaires du bailleur. Ces paiements s'élèvent actuellement à 1 370 000 $ par année, basé sur un taux d'intérêt de 11,75%.

6. Passif éventuel et revendications

a) Questions d'ordre juridique
La Société fait l'objet d'une revendication et de plusieurs actions en justice mettant en jeu une somme d'environ 3,3 millions de dollars. La Société a l'intention de faire opposition à la totalité de ces actions.

b) Assurance
La Société est autoassurée contre la perte éventuelle d'éléments d'actif souterrains et pour une partie de son assurance responsabilité civile.

7. Contrat à long terme

La Société et Nova Scotia Power Corporation ont conclu un contrat portant sur la livraison à cette dernière d'une partie importante de la production de charbon de la Société. Ce contrat expirera en 2010.

8. Régimes de retraite

Une évaluation actuarielle du régime de retraite non contributif de la Société, un régime à prestations déterminées, en date du 31 décembre 1988 a révélé l'existence d'une dette actuarielle non provisionnée de 69 009 000 $ (un actif de 99 772 000 $ et un passif de 168 781 000 $). Le montant annuel minimal requis pour services passés et courants, incluant les prestations de retraite, sera d'environ 14 390 000 $ par année de 1990 à 1992, de 6 116 000 $ de 1993 à 2000 et de 4 311 000 $ de 2001 à 2004. La Société a passé en charges des prestations de retraite d'environ 14 805 000 $ pour l'exercice.

8. Régimes de retraite (suite)

Une évaluation actuarielle du régime de retraite contributif de la Société, un régime à prestations déterminées, en date du 31 décembre 1987, a révélé un surplus final de 3 095 000 $ (un actif de 21 765 000 $ et un passif de 18 670 000 $). Les paiements que la Société est tenue de verser relativement aux services courants sont capitalisés chaque année. Ils s'élèvient à environ 880 000 $ pour l'exercice terminé le 31 mars 1990 et ils ont été passés en charge.

9. Impôts sur le revenu

La Société est assujettie aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu des avis de nouvelle cotisation de Revenu Canada, Impôt pour les exercices 1983 à 1989. Aux termes de ces nouvelles cotisations, le provisionnement fourni par le gouvernement du Canada est considéré comme une aide gouvernementale à l'égard de l'exploitation et des immobilisations. La Société a l'intention de s'opposer à cette interprétation, dans la plus grande mesure possible. Comme l'issue de ce différend ne peut être déterminée à ce jour, les présents états financiers n'ont pas fait l'objet d'un rajustement.

10. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

President du Conseil
John E. Terry, ingénieur public
Sydney (Nouvelle-Écosse)

Michael J. Cochrane
Toronto (Ontario)

John Bardswich
Sydney Mines (Nouvelle-Écosse)

Ernest A. Boutilier
Coxheath (Nouvelle-Écosse)

Dr. J.C. Callaghan
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Madame Annette Verschuren
Montréal (Québec)

Larry Hood, comptable agréé
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Les bureaux de la Société sont situés au General Mining Building, 95, rue Union, Glace Bay (Nouvelle-Écosse)

Adresse postale:
C.P. 2500
Sydney (Nouvelle-Écosse)
B1P 6K9
Télécopieur: (902) 564-2589

CADRES SUPÉRIEURS DE LA SOCIÉTÉ

Ernest A. Boutilier
Président

Robert Cooper
Vice-président, Opérations

Merrill Buchanan
Vice-président, Finances

Ronald P. Nicholson
Vice-président, Environnement et Services Techniques

Walter MacKenzie
Vice-président, Ressources Humaines

Keith Crocker
Conseiller juridique et Secrétaire de la Société